

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs, les Hautes Personnalités du Monde
Politique, Economique, Judiciaire, Social et Culturel,
Mesdames, Messieurs et Chers Amis de l'Association des Amis de
Marcel RUDLOFF,
Chers Récipiendaires,

En ma qualité de Président du Jury ayant proposé au Comité de l'Association des Amis de Marcel RUDLOFF, d'attribuer le Prix de la Tolérance 2012 aux signataires de l'Appel de Strasbourg pour le respect mutuel et le Décalogue, je suis à présent heureux que m'échoit de prononcer, ce que l'on a coutume d'appeler « la laudatio ».

La tradition – qui a maintenant trois lustres d'ancienneté – veut que j'articule mon propos sur les mérites justifiant notre décision en opérant par deux points :

D) - L'Association des Amis de Marcel RUDLOFF – présidée avec foi et engagement depuis sa création par Francis HIRN – a fait le choix difficile, mais exaltant, de louer et de récompenser année après année, celles ou ceux qui se battent, témoignent et agissent concrètement pour la tolérance.

Faut-il ainsi rappeler que feu Marcel RUDLOFF, à tous les niveaux de ses éminentes responsabilités avait – comme Avocat, Bâtonnier, Président d'Associations, Maire, Président de la CUS, Sénateur, Président de la Commission d'Harmonisation de la Législation, Président du Conseil Régional d'Alsace, Membre du Conseil Constitutionnel - toujours illustré concrètement et mis en exergue les impératifs de tolérance, de compréhension humaine et de respect d'autrui. Ceux qui l'ont bien connu, savaient que « la tolérance était pour lui « la charité de l'intelligence ». Quel beau

principe face à ceux qui voient d'abord dans la tolérance une sorte de faiblesse, de convictions fortes ou d'obéissance.

Faut-il ainsi rappeler également que la vertu de Tolérance – et cela peut paraître paradoxal – a été introduite d'abord dans le domaine de la religion, lorsque l'Empereur romain CONSTANTIN – en 312, a dans le cadre de l'Edit de Milan décrété la tolérance du Christianisme.

La tolérance n'a donc pas de tout temps existé. Déjà Platon, d'après une rumeur colportée par Diogène Laerce aurait voulu brûler en place publique les œuvres de Démocrite.

Il faudra attendre la Renaissance , puis le Siècle des Lumières pour que la Tolérance soit véritablement prise en compte comme une valeur explicite par les théologiens et par les philosophes avec en particulier le combat de Voltaire, basé sur le principe énoncé par lui : « *Je n'aime pas vos idées, mais je me battraï pour que vous puissiez les exprimer* ».

Aujourd'hui, la forme moderne de la Tolérance, c'est d'abord l'engagement pour la liberté due à tous, et par extension, la reconnaissance pour un comportement non violent, un appel au respect des différences, pour autant, qu'au nom des différences, n'est pratiqué ni la ségrégation ni la haine des autres, ni la fermeture sur soi.

John Peters HUMPHREY qui fut l'un des rédacteurs de la Déclaration Universelle des droits de l'homme – adoptée en 1948 par l'ONU en la Grande Salle de l'Opéra de SAN FRANCISCO – croyait résolument aux libertés fondamentales, et donc à la tolérance en poursuivant inlassablement ses activités de promotion des droits de la personne.

II) - Voici le lien me permettant de mettre en exergue les mérites exceptionnels des quatre récipiendaires du Prix de la Tolérance 2012, à savoir : les principaux signataires de l'Appel de Strasbourg du 8 janvier 2009 pour le respect mutuel et le dialogue, rédigé en droite ligne de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,

- Monseigneur Jean-Pierre GRALLET, Archevêque de STRASBOURG
-
- Monsieur le Professeur Jean-François COLLANGE, Président de l'Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine,
-
- Monsieur René GUTMAN, Grand Rabin du Bas-Rhin,
-
- Monsieur Driss AYACHOUR, Imam, à l'époque Président du Conseil Régional du Culte Musulman d'Alsace.
-

Au plus fort des évènements survenus à GAZA en décembre 2008, les tensions s'étaient répercutées en France et des actes de violence éclatèrent entre les différentes communautés. Les quatre récipiendaires représentant les quatre communautés religieuses les plus nombreuses à Strasbourg, s'étaient alors réunies à l'invitation de Roland RIES, Maire de Strasbourg et devaient signer l'appel suivant :

« Nous tous, Juifs, Chrétiens, Musulmans conscients des valeurs communes que nous portons, nous déplorons et condamnons fermement tous les actes, propos, discours ou manifestations sous toutes les formes d'expression quelles qu'elles soient, présentant un caractère xénophobe ou discriminatoire, à l'égard de quelques composantes de la population que ce soit. »

En tant que guides spirituels, et pourquoi pas en utilisant un terme cher aux juristes, en tant que déontologues, l'impératif premier qui vous a guidé tous les quatre, a bien été, - avec une

acceptabilité éthique de vos projets - « de ne pas nuire ». Vous n'avez cessé d'estimer fondamental également votre responsabilité individuelle de responsable religieux, et vous n'avez cessé de refuser d'imposer à d'autres les critères de valeur qui ont conduit votre choix – justement dans cet esprit de tolérance qui ne veut pas imposer ses valeurs aux autres ...

« Je n'existe que dans la mesure où j'existe pour autrui », écrivait Emmanuel MOUNIER. C'est à coup sûr dans votre engagement pour l'Homme et avec un profond esprit de tolérance que vous vous exprimez, et que votre action participe, pierre par pierre, à l'impérieuse cohésion sociale.

Le Prix de la Tolérance que va vous remettre Francis HIRN est certes une marque de reconnaissance mais ouvre surtout – à nos concitoyens – des raisons avec le souci de comprendre d'abord, avec le souci de bâtir, d'entreprendre, d'espérer et de s'engager personnellement, ensuite !

Tels que nous vous connaissons Monseigneur, Monsieur le Président, Monsieur le Grand Rabin et Monsieur l'Imam, la soif des honneurs et des récompenses n'a jamais troublé votre existence. Vous n'avez jamais cherché à briller pour la galerie mais uniquement à servir la noble cause de la Tolérance pour laquelle vous vous êtes par nature engagés. C'est là également l'un des motifs qui a justifié notre choix.

Votre contribution à la vertu de Tolérance est particulièrement vraie, profonde et juste. Elle méritait d'être reconnue en cette ville de Strasbourg qui a connu des allées et des venues tragiques et est devenue – grâce à la Cour Européenne – dont je salue respectueusement le Président COSTA, la Capitale Européenne des Droits de l'Homme. Les membres de l'Association Marcel RUDLOFF vous remercient avec gratitude de votre action tolérante.